Accueil périscolaire

Projet pédagogique et de fonctionnement



Année scolaire 20154/2016



Secteur enfance 27 rue de Pornic 44710 Port-St-Père enfance@animaction.asso.fr **02-40-31-53-18** Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire permet de fixer un fonctionnement et d'aborder les objectifs spécifiques liés à ces moments d'accueils. L'ensemble des éléments abordés dans cette présentation ne sont pas immuables. Un ensemble d'indicateurs seront évalués, en fin d'année, permettant une amélioration de ce support pour l'année à venir.

Dans un premier temps une présentation du fonctionnement sera abordée, par la suite, les objectifs spécifiques de ces temps d'accueils.

1. Le fonctionnement

Les horaires d'ouverture.

L'accueil périscolaire est ouvert sur toute l'année scolaire :

Le matin de 7h30 à 9h (une tolérance est accordée dès 7h15 mais une pénalité équivalente à la facturation d'une demi-heure est appliquée)

Le soir de 16h15 à 18h30 (une tolérance est accordée jusqu'à 18h45 mais une pénalité équivalente à la facturation d'une demi-heure est appliquée).

Le public :

Les enfants accueillis sont âgés de la petite section au CM2 (de 3 ans à 11 ans environ).

Les enfants sont scolarisés soit :

Ecole Les Hirondelles (enseignement public)

8 rue de la Raterie 4471 Port Saint Père Tel/fax :02.40.04.87.26

mail: ce.0440771z@ac-nantes.fr

Soit

Ecole de l'Alliance (enseignement privé)

1et 14 rue du Fief l'Abbé 44710 Port Saint Père Tel :02.40.04.85.80

mail: ecole.alliance.psp@gmail.com

Les locaux

L'association dispose de 5 bâtiments (plan en annexe A)

<u>Un espace 3/5 (de la PS à la GS) :</u>

Trois salles qui sont aménagées en petits espaces : Un espace petit déjeuner/goûter Un coin dessin
Un espace jeux de société
Un espace jeu de construction
Un espace jeux symbolique
Un coin déguisement
Un coin activités manuelles
Un coin lecture

Les locaux disposent également d'un hall (avec porte manteaux pour y mettre les cartables, vestes...).

Une cour et un préau qui sont à disposition par l'O.G.E.C

Un espace 6/7 (CP et CE1):

Dans le plus grand des deux modulaire. Il est également aménagé en divers espaces d'activité (coin bidouille, petit déj'/goûter, jeux de construction, lecture, un espace jeux de société et un espace jeux symbolique)

Une cours extérieure mutualisée avec les 8/11 ans (avec cabanon, cabane, bac à sable, potager et un atelier bois).

Un espace 8/11 (CE2, CM1 et CM2):

Dans le plus petit des modulaire. Il sera également aménagé en divers espaces d'activité (coin bidouille, cuisine, jeux de construction, lecture, un espace jeux de société)

Une cours extérieure mutualisée avec les 6/7 ans (avec cabanon, cabane, bac à sable, potager et un atelier bois).

Une petite maison

Cet espace excentré par rapport aux espaces d'accueil sera aménagé durant l'année en fonction des projets mis en place.

Un atelier bois

Cet atelier se situe dans la cour des 6/11 ans, il est ouvert sur les temps d'accueils du soir (principalement). Les enfants des deux tranches d'âge (6/7 ans et 8/11 ans) peuvent y venir accompagner d'un adulte.

Un cabanon de jardin

Ce cabanon sert à stocker le matériel pour le potager. Les enfants y ont accès seulement avec un adulte pour plus de sécurité.

Les espaces des 3/5 et des 6/7 sont ouverts tous les jours à 7h15 et accueille dès 7h30. Une arrivée entre 7h15 et 7h30 est tolérée mais fait l'objet d'une pénalité facturée comme une demi-heure supplémentaire.

L'espace des 8/11 ouvre à 7h45 avec l'arrivée de l'animateur-trice référent-e des 6-7 qui prend son groupe en charge tandis que l'animateur-trice référent-e des 8-11 ouvre son espace.

Le soir l'accueil des 8/11 est ouvert jusqu'à 18h15 puis les enfants sont accueillis avec les 6/7 jusqu'à 18h30. En cas de retard exceptionnel l'accueil peut être prolonger chez les 3/5 jusqu'à 18h45 (l'accueil entre 18h30 et 18h45 fera l'objet d'une pénalité équivalent à 30 min d'APS).

Description d'une journée type en accueil périscolaire

Accueil du matin

7h15 Les deux animateurs-trices passent écouter le répondeur au bureau pour prendre note des éventuels changements d'inscription.

L'animateur référent des 3/5 et celui des 8/11 ouvrent respectivement l'espace des 3/5 et des 6/7. Mise en place de l'espace et du petit déjeuner.

7h45 Lorsque l'animateur-trice des 6/7 arrive, celui des 8/11 déjà présent ouvre son espace après avoir récupérer les enfants de sa tranche d'âge chez les 6/7. Il installe ensuite le petit déjeuner dans son espace.

L'animateur-trice accueille les familles au fur et mesure de leur arrivée. Nous devons également noter l'heure des enfants et éventuellement les informations à transmettre au professeur des écoles. Pour cela il est important qu'un animateur-trice soit disponible pour accueillir mais cela ne doit pas se faire au détriment des autres enfants présents (possibilité d'être en activité quand même).

Dès leur arrivée les enfants ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner, de partir en activité en autonomie ou de demander à être accompagné par un animateur-trice. L'animateur-trice peut également proposer des activités.

Le départ à l'école se fait de façon échelonnée.

Ecole publique

A 8h40 ce sont les 3/5 ans se préparent avec leurs référents-es. L'accompagnement se fait jusque dans la classe, il est très important, en particulier pour les plus jeunes d'être accompagnés (déshabillage, mettre son étiquette, se souhaiter bonne journée). Les animateurs-trices font également les transmissions auprès de l'instituteur-trice ou de l'ATSEM.

Les enfants doivent laisser le doudou dans le cartable pour garder une cohérence avec les règles de vie de l'école. Il pourra cependant être récupéré si besoin (séparation difficile, chute..) et pour la sieste.

Il faut penser à prendre les clés du portail au bureau et à les redéposer en revenant.

8h50 Ce sont les 6/7 et les 8/11 ans accompagnés de leur référent-e qui se réunissent au portillon vert pour se rendre sur la cour de l'école. Au « stop » à l'entrée de l'école on attend la venue d'un instituteur-trice sur la cour puis les enfants sont laissés sur la cour.

Sur l'ensemble du trajet un système de « stop » a été organisé pour permettre aux enfants d'avancer seuls mais d'être accompagné par l'animateur-trice. Ainsi le premier « stop » se situe au niveau du portillon vert devant les bureaux de l'association ; le second à la première petite marche, le troisième à la seconde. Puis au portail avant l'école et ensuite à la ligne blanche dans la cour juste avant les sanitaires. Pour les maternelles et les CP qui vont juste dans leur classe deux stops sont effectués en plus : un premier au coin du bâtiment (séparant les 2 cours) et un second avant de rentrer dans le bâtiment des maternelles. Ces démarcations sont valables également sur les trajets du soir.

Ecole privée

8h45 Les 3/5 ans de l'école privée se préparent dès le départ de ceux de l'école publique. Les enfants sont accompagnés dans leur classe par leurs animateurs-trices. Ils les accompagnent pour se déshabiller, puis pour déposer leur papier de sieste et leur petit cahier (plus leur serviette, leur grand cahier et leur classeur le lundi) dans des bannettes. Les enfants vont ensuite, toujours accompagnés par l'animateur-trice, accrocher leur étiquette. Les enfants ont possibilité de garder leur doudou avec eux si besoin.

Dans un second temps un animateur-trice des 6/7 accompagne les enfants des 8-11 ans dans leur cours puis emmène les enfants des 6-7 dans la leur.

De la même manière que pour l'école public des « stop » sont mis en place avec les enfants : au portail pour quitter le centre, avant la sortie de l'allée du voisin, au premier poteau rouge, puis au passage piéton. Sur le trajet le port du gilet jaune est obligatoire pour les animateurs-trices.

Il est important d'être vigilant à ce que chaque enfant est bien récupéré toutes ses affaires avant de quitter le centre de loisirs.

Accueil du soir

15h45: installation des salles et du goûter dans les différents espaces. Celui-ci est établi en fonction d'un planning affiché dans les espaces repas de chaque tranche d'âge.

Le goûter est installé sur les tables, de cette manière les enfants pourront se poser directement en rentrant de l'école. Comme le matin un espace dessert et également mis en place.

Le deuxième animateur-trice arrive à 16h. Ils terminent d'installer les espaces. (descendre les chaises...).

Les listes des enfants à récupérer sont distribuer le lundi puis l'adjoint de secteur passe dans les espaces les autres soirs pour donner les modifications (enfants à prendre en plus ou en moins).

Les animateurs-trices de chaque tranche d'âge profite également de ce temps pour se caler entre eux sur leur envie pour le soir et sur leur organisation d'équipe (répartition dans l'espace...).

Ecole publique:

16h10 départ des référents-tes des 3/5 ans ainsi que de la référente des 6/7 ans et des 8/11 ans. Attention au jour où il y a les affaires de sieste à emmener ou à ramener (lundi et vendredi toute les 3 semaines). De même avant chaque vacances les enfants ramènent leur pochette (PS/MS/GS).

A 16H15 Les référents-tes des 3/5 vont chercher les enfants de maternelle dans leur classe puis les accompagnent pour s'habiller et récupérer leurs affaires.

Le référent-e des 6-7 ans récupère les enfants de CP et CE1 ainsi que les enfants de GS (de la classe de GS/CP). Le point de rendez vous se trouve devant le bâtiment à gauche au poteau en bois. Pour les enfants de GS et de CP l'animateur-trice devra les récupérer à la porte de la classe.

L'animateur-trice des 8/11 ans récupère les enfants de sa tranche d'âge dans la cour donnant sur le bâtiment des maternelles puis rejoint le reste du groupe dans l'autre cour sous le préau.

Le départ de la cour se fait de manière échelonné : Les 8/11 ans d'abord puis les 6/7 accompagnés des quelques GS et finalement les 3/5. Cela permet d'éviter l'effet « troupeau » est ainsi de limiter l'énervement.

Les derniers à quitter l'école doivent obligatoirement fermer le portail à clés.

Tout au long du trajet les stops déjà évoqués pour le trajet du matin sont également mis en place.

Attention le vendredi certains animateurs-trices ne travaillant pas les trajets sont partiellement modifier. Les 8-11 seront récupérer par le responsable de secteur.

Ecole privée

A 16h15 Les référents-tes des 3/5 et le référent-e des 6/7 se rendent à l'école de l'Alliance (maternelle/CP/CE1). L'animateur référent des 6/7 attend les enfants de sa tranche d'âge sous l'arbre. Tandis que l'animateur-trice référent-e des 3/5 attend que les parents aient récupéré leur enfants puis récupère ceux de sa tranche d'âge à la porte vitrée sous le hall.

16h15 Un animateur des 8/11 se rend sur l'école des CE2/CM1/CM2 pour récupérer les enfants de sa tranche d'âge.

De même que le matin sur le trajet les groupe respecteront les stops et les animateurs-trices devront porter un gilet jaune.

Il est important d'être vigilant à ce que chaque enfant est bien récupéré toutes ses affaires (cahier, blousons, gants, ...)

Attention le vendredi certains animateurs-trices ne travaillant pas les trajets sont partiellement modifier. Chez les 3-5 l'animateur-trice référent-e est accompagné par une personne du bureau. Et l'animateur-trice référente des 8-11 passe également récuypérer les 6-7 dans leur cours avant de prendre les enfants de sa tranche d'âge.

Retour sur les espaces:

Une fois sur les espaces les enfants peuvent prendre leur goûter. Soit de manière échelonnée (6/7 et 8/11) soit dès en arrivant (3/5). Avant de prendre les goûter les enfants passent se laver les mains.

Pendant le goûter les enfants se servent sur les tables, ils doivent ensuite débarrasser et nettoyer leur table pour la laisser propre pour le suivant. Une dessert est mise en place à cet effet.

Le départ en activité se fait de manière échelonné. Les enfants peuvent soient aller en autonomie dans les espaces soit se faire accompagner par un adulte sur leur envie soit participer à l'activité proposer par un animateur-trice.

L'accueil des familles se fait au fur et à mesure de leur arrivée il est donc important que quelqu'un de l'équipe soit disponible pour les accueillir mais cela ne doit pas se faire au détriment des autres enfants présents (possibilité d'être en activité quand même). De même que le matin nous devons noter l'heure d'arriver de la famille et transmettre les informations si il y a lieu.

A 18h15: L'espace de 8/11 est fermé et l'ensemble des 6/11 ans sont ramenés chez les 6/7.

A 18h30 : Si il reste des enfants chez les 6/11 ceux ci sont ramenés chez les 3/5 où un accueil est possible jusqu'à 18h45.

2. les objectifs spécifiques de ces temps d'accueil

Dans un second temps il convient d'aborder des thématiques relevant plus spécifiquement de ces temps d'accueils.

Ainsi vont être abordées les thématiques suivantes :

- 1. Des moments conviviaux autour de l'alimentation
- 2. Des besoins spécifiques en fonction des moments d'accueils
- 3. Un espace repéré et repérable
- 4. L'accueil périscolaire un espace d'activités
- 5. Le ménage et l'hygiène
- 6. Évaluation des objectifs

1 - Des moments conviviaux autour de l'alimentation

Ce qui semble central sur ces temps d'accueil c'est bien ce partage autour de l'alimentation : petit déjeuner et goûter.

Le matin, il est important de permettre aux enfants qui le souhaitent de pouvoir prendre le temps de se poser pour un petit déjeuner équilibré. Pour se faire l'équipe a choisi de proposer un repas sous forme de buffet afin que chacun puisse se servir, goûter des fruits de saisons, du pain frais... La présentation et l'animation du petit déjeuner est importante car elle donnera envie aux enfants de goûter, de se poser (fruits coupés, choix de confitures variées...).

Le pain est livré dans la matinée par la boulangerie de Saint Mars de Coutais (Potiron : 02.40.31.50.44) du lundi au jeudi (sauf mercredi). Le mardi du pain est également commandé à la petite Peltanche (fermepetitepeltanche@orange.fr) pour faire découvrir un pain plus sain au enfants. Un mixe entre pain blanc et pain complet leur est proposé le mardi soir.

Le goûter comme le petit déjeuner doit être un moment convivial et susciter l'envie de goûter. Ces moments de partage autour de l'alimentation sont des temps informels où l'échange est convivial avec l'enfant, sur sa journée, la nuit passée. L'éducation à une alimentation variée et équilibrée est une opportunité à saisir lors de ces accueils. L'idée de pouvoir découvrir d'autres aliments, de préparer des petits déjeuners ou des goûters particuliers (crêpes, ...) peuvent être envisagés.

Dans tous les cas ces temps seront pensés par l'équipe pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie. Les enfants se tartineront leur pain seul (avec l'accompagnement de l'adulte si besoin), ils débarrasseront leur table et nettoieront là où ils ont manger...

La place de l'animateur-trice lors de ces moments de repas est primordiale. En effet chez les plus jeunes celui-ci permettra à l'enfant d'apprendre à faire seul, de l'accompagner sur choisir ce qu'il veut manger et dans quelle quantité. Il sera à l'écoute de l'enfant et favorisera l'échange et le partage.

Il sera également important que nous soyons vigilant à ce que les enfants aient bien manger avant de partir à l'école. En effet nous laisserons le droit aux enfants de ne pas venir manger tout de suite quand ils arrivent, il faut donc penser à aller les chercher ensuite pour qu'ils viennent manger.

En annexe une présentation des choix de l'équipe pour les goûter (Annexe D).

2. Des besoins spécifiques en fonction des moments d'accueils

Le temps d'accueil du matin :

Entre réveil et temps scolaire

Définition : Le périscolaire est un temps de transition entre le réveil familial et son temps scolaire. Parfois il n'a pas eu le temps de bien se réveiller, de prendre un petit déjeuner. Ce temps d'accueil va donc permettre à l'enfant « d'émerger », de pouvoir se réveiller gentiment pour commencer une journée scolaire parfois longue.

Pour se faire les espaces d'accueils vont s'organiser de façon à répondre à ses besoins : coins d'activités calmes permettant de se réveiller, un espace petit déjeuner permettant de se poser.

Les espaces étant organisés (matériel à disposition, règles de vie signalées), l'enfant, à tout âge, peut investir les lieux de façon autonome. Cette organisation permet à l'animateur-trice d'être plus disponible, de partager le petit déjeuner, répondre aux besoins de chacun.

Le rôle de l'animateur :

La séparation avec le parent doit se passer en douceur, l'animateur doit prendre le relais et permettre une transition sereine avant le temps scolaire.

(Pour le plus jeune surtout) Il accompagne l'enfant dès son accueil jusqu'à son entrée en classe, il devient son référent entre le temps du matin et le temps scolaire. Il se doit d'instaurer une transition sereine afin de garantir le bien être de l'enfant. Pour se faire il l'accompagne dans sa classe, l'aide à se déshabiller, à repérer où sont ses affaires, à prendre place dans son groupe classe. Il adopte une attitude rassurante au moment de le quitter. Dans ce but il est important que certains rituels marquent le rythme de la matinée (dernier appel pour le petit déjeuner, rangement « général » avant de partir à l'école, dernier au revoir dans la classe...).

L'animateur se doit également d'être présent sur l'accueil pour recueillir les transmissions des familles. Si celle-ci ne se font pas automatiquement il peut aller questionner l'enfant devant le parent (as-tu bien dormit ? As-tu mangé ce matin?) Cela favorisera le dialogue avec l'enfant et permettra au parent de compléter éventuellement.

Le temps d'accueil du soir :

un temps pour souffler/se défouler :

Définition : l'accueil du soir est un temps de transition entre la journée scolaire et le retour à la maison (temps de devoirs et temps de repos). Les espaces d'accueils ainsi que les activités proposées doivent permettre de répondre aux diversités des besoins (se défouler, se poser). Le lundi soir les enfants du CP au CM2 peuvent avoir accès à l'aide aux devoirs suivi par des bénévoles.

Le rôle de l'animateur :

Toujours dans l'optique que les espaces permettent l'autonomie des enfants, l'animateur est d'autant plus disponible pour échanger avec l'enfant. Après son temps scolaire certains ont besoin de raconter la journée, d'autres de se poser ou au contraire de se défouler. L'animateur va être solliciter par tous, d'où l'importance d'espaces organisés. Le moment du goûter, tout comme le petit déjeuner, est un moment privilégié, d'échanger, d'éducation aux goûts, à l'équilibre alimentaire.

Afin de permettre cette disponibilité des animateurs dans les espaces d'accueils et répondre aux besoins de chacun, notamment pour occuper les espaces extérieurs il semble intéressant que les animateurs s'organise avant l'arrivée des enfants pour se répartir dans les espaces.

3. Un espace repéré et repérable

Pour l'enfant :

L'aménagement des lieux permet aux enfants de prendre leurs marques et d'être à l'aise dans un espace qu'ils côtoient souvent. Le fait de repérer les différents espaces, de pouvoir circuler, de savoir où se situent les choses est rassurant, surtout pour les plus jeunes pour qui les repères sont nécessaires pour accéder à l'autonomie.

La répartition des enfants en tranches d'âge permet de respecter les rythmes et les besoins de chacun, d'adapter les interventions et les temps de vie quotidienne (passage aux toilettes, vaisselle, petit déjeuner...).

Afin de garantir cette appropriation les animateurs présents à l'ouverture et ceux présents à la fermeture sont toujours les mêmes, cette identification des personnes à des temps de la journée (matin , soir, trajets) permet à chacun de prendre des repères « espaces temps » qui sont rassurants. Le rangement doit être le temps marquant le départ. L'enfant doit participer au rangement, non seulement de ce qu'il a utilisé mais aussi des espaces collectifs.

L'aménagement a également un rôle important dans l'appropriation des espaces par les enfants. En effet un espace clair avec une signalétique adaptée, du matériel à disposition et du mobilier propre favorisera l'envie des enfants. Et nous sommes d'accord pour dire que c'est en autre cette envie qui permettra à l'enfant de pratiquer dans ces espaces et de se les approprier.

Pour le parent :

Le temps d'APS doit permettre un échange privilégié avec les parents :

La référence est là aussi importante pour le parent parce qu'elle rassure. Le fait d'avoir à faire aux mêmes personnes permet de créer du lien plus facilement. Il est important d'aller au contact, d'essayer de prendre un peu de temps avec chacun des parents pour transmettre les informations importantes concernant leur enfant ou la vie de l'association mais aussi pour que l'animateur puisse avoir des retours.

Chaque parent qui dépose ou vient chercher son enfant doit au moins prévenir l'animateur, pour que celui-ci puisse noter les présences et horaires.

Chaque animateur a dans son espace un cahier qui lui permet de noter les informations importantes à dire aux parents ou à l'équipe. Il sert également de lien avec le bureau en cas de modification d'inscription ou d'erreurs sur les listes et de besoins pour les réunions.

Dans chaque espace d'accueil se trouve un panneau d'informations à l'attention des parents (sur les séances d'inscriptions, factures, animations familles...). Ce panneau est régulièrement actualisé par les animateurs.

4. L'accueil périscolaire un espace d'activité :

Le temps d'accueil périscolaire est un temps court avec un certain nombre de contraintes (le temps de goûter et son rangement qui prend beaucoup de temps, l'accueil des parents en continue, la courte durée du temps d'APS, le nombre d'enfants important, l'énervement dû à la journée d'école) qui peuvent empêcher ou freiner la pratique d'« activités pures » (bricolage, jeux ext...).

Pour permettre la pratique d'activité en APS il est donc important de réfléchir à la place de celle-ci au sein de notre accueil. Nous avons donc décider de mettre en place des espaces d'activités accessibles aux enfants en autonomie. Ces espaces sont aménagés et équipés avec du mobilier et du matériel adapté à l'âge et aux capacités des enfants. Les règles y sont affichés ainsi que les sanctions. Ainsi les enfants pourront accéder seul aux espaces et rentrer en activités sans la présence obligatoire de l'adulte.

Ce fonctionnement permettra à l'animateur-trice d'être plus disponible pour accompagner les enfants qui le souhaitent sur des activités ou pour proposer lui-même une activité.

Des casiers pour les enfants seront également mis en place, permettant ainsi aux enfants de se lancer sur des bricolages plus long. En effet si un bricolage n'est pas finit il pourra être stocké dans ce casier en attendant d'être terminé. L'animateur-trice pourra relancer l'enfant la fois suivante pour qu'il finisse son projet. Ce casier est également l'espace de l'enfant quand tout au centre est collectif. Il lui appartient et peu donc y stocker ce qu'il souhaite.

Pour finir l'équipe se répartira de manière à être présent dans l'ensemble des espaces d'activités ou si ce n'est pas possible dans le maximum. Cela permettra de répondre au mieux aux besoins et aux envies des enfants

5. L'hygiène et l'entretien :

6. Évaluation des objectifs

1.Des moments conviviaux autour de l'alimentation

La présentation des repas (petit déjeuner et goûter) sous forme de buffet permet-elle aux enfants d'être sensibilisés à de nouveaux goûts ?

Quelles innovations ont été proposées ?

L'aménagement des espaces a-t-il permis une disponibilité des animateurs sur ce temps de repas ?

Les enfants sont-ils autonomes ? Deviennent-ils plus autonomes au cours de l'année ?

2. Des besoins spécifiques en fonction des moments d'accueils. Comme nous l'avons évoqué précédemment les besoins des enfants fluctuent en fonction de leur âge mais également en fonction du moment de la journée. Une transition entre le réveil et le temps scolaire nécessite moins de dépenses énergiques que la sortie de l'école. Les aménagements d'espaces spécifiques permettent de répondre à ces divers besoins. Si le temps d'accueil du mercredi ou des vacances permet d'avantage aux enfants de prendre possession des lieux, d'émettre des envies, le temps d'accueil du périscolaire étant plus court, les arrivées et les départs plus échelonnés, il convient de pallier à cette question par la création d'outils. Par exemple un tableau d'expression pourrait permettre de recueillir ces envies.

Les moments de séparation sont-ils compliqués ? Le matin l'espace d'accueil est il calme ? Les transmissions sont-elles effectuées ?

Les animateurs-trices arrivent-ils à répondre à la diversité des besoins (se poser, se défouler, discuter...) ?

Les animateurs-trices sont-ils bien répartis dans l'espace ? Le temps de goûter permet-il la discussion et l'échange ?

3. Un espaces repéré et repérable

L'aménagement des lieux a-t-il permis une appropriation des enfants de tout âge ? Quelles innovations ont été testées ? Ont-elles fonctionné ? Si oui, comment/ si non pourquoi ?

Quelles améliorations ont été faites ?

L'identification des animateurs est-elle faite par tous les enfants ?

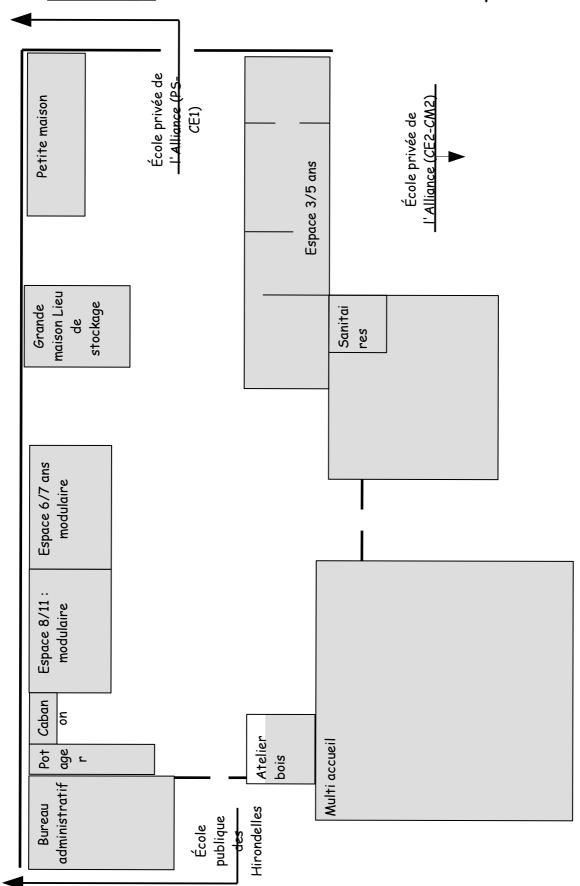
La permanence d'un référent matin et soir permet-elle de rassurer les plus jeunes, permet-elle une facilité des échanges avec le parent ?

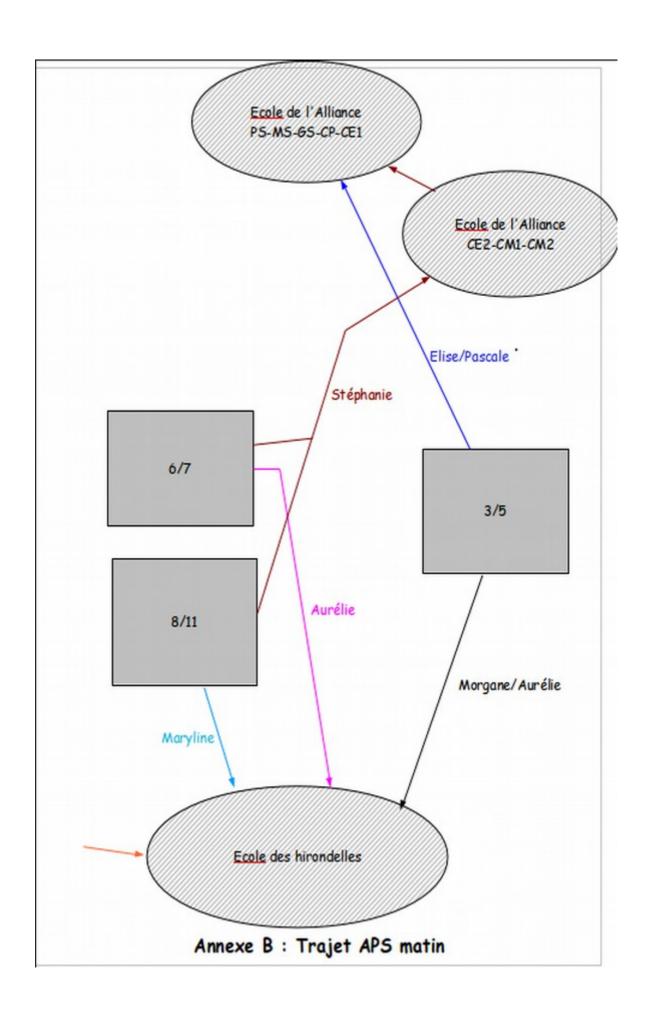
Les outils d'affichages/communication permettent-ils de renseigner les parents, d'informer sur les actions de l'association ?

4. L'accueil périscolaire un espace d'activité :

Des activités ont-elles été mise en place ? Par qui ont-elles été proposées ? Est ce qu'il y a une diversité dans ce qui est proposé ? Est ce que des activités en autonomie ont eu lieu ?

ANNEXE A : Plan d'Anim'Action et affectations des espaces





A 8h40

Départ des 3/5 de l'école des Hirondelles.

A 8h45

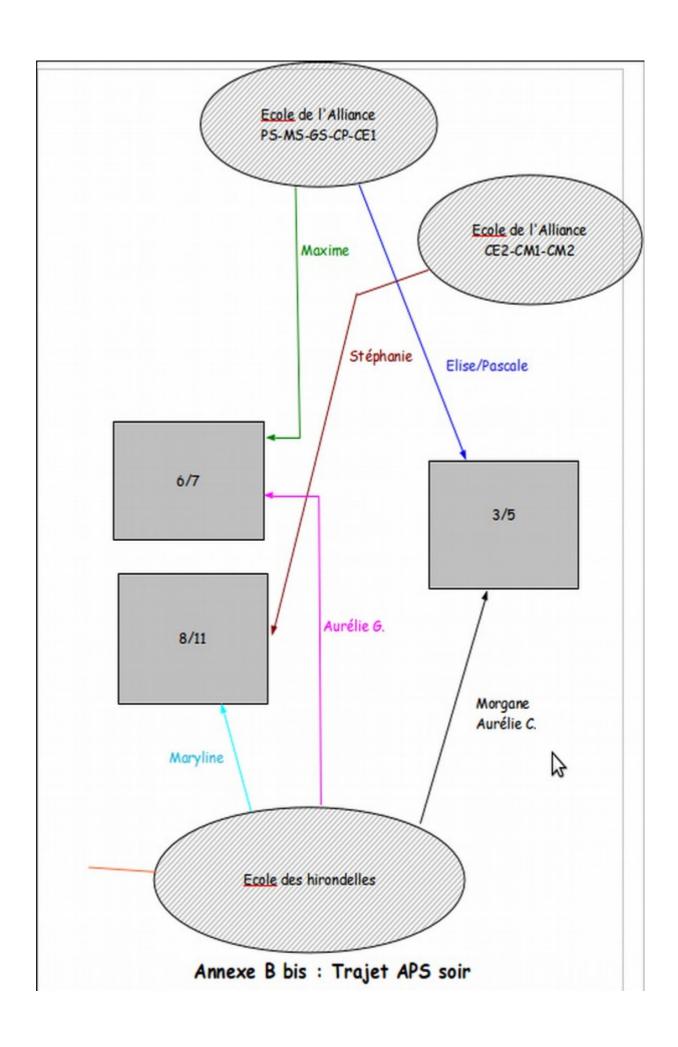
Départ des 6/7 de l'école des Hirondelles. Départ des 3/5 de l'école de l'Alliance.

A 8h47

Départ des 6/7 et 8/11 de l'école de l'Alliance.

A 8h50

Départ des 8/11 de l'école des Hirondelles.



Tous les enfants sont récupérés à 16h15 sur les différentes cours et écoles.

Néanmoins, compte tenu des distances variables selon les lieux et des âges différents des enfants, différents groupes vont arriver sur le centre « Anim'Action » d'une manière échelonné.

Voici l'ordre théorique :

Les 8/11 de l'école des Hirondelles arrivent d'abord. Suivi des 8/11 et 6/7 de l'école de l'Alliance. Arrivent ensuite les 6/7 de l'école des Hirondelles. Puis les 3/5 de l'école de l'Alliance.

Puis les 3/5 de l'école des Hirondelles.

Annexe C

Planification des goûters

Transferred des gouters			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Baguette	Baguette	Baguette	Baguette
Beurre/confiture	Beurre/confiture	Beurre/confiture	Beurre/confiture
Chocolat	Compote	Yaourt nature à compléter avec du	Fromages
Verre de lait	Verre de lait	sucre <u>ou</u> fromage blanc	Fruits
Eau	Eau		
Fruits	Fruits	Eau	
		Fruits	

Nota bene : il s'agit du planning de la semaine 1 il convient de décaler d'un jour la semaine suivante afin que les enfants qui viennent tous les lundis n'est pas toujours du chocolat, ainsi en semaine 2 le lundi on reprend les goûters du vendredi précédent. Et ainsi de suite.....

Des pichets de sirops peuvent également être proposer le vendredi soir pour « fêter » la fin de la semaine